

Charte de LaMIE

« Maison de l'Inclusion pour l'Environnement »

Préambule

La force de LaMIE ne peut que résulter de l'unité des différents acteurs de l'Association que sont les bénévoles et les professionnels salariés, animés les uns et les autres par les mêmes valeurs.

Article 1

La présente charte a pour objet de définir les principales valeurs et obligations des signataires de celle-ci : Laïcité, enjeux...
Tout partenaire s'engage à la respecter.

Article 2

L'association LaMIE est accessible à toute personne (étudiant, salarié, autoentrepreneur etc...) désireuse de s'impliquer dans la protection de l'environnement. Elle s'adresse principalement au public en recherche d'emploi.

Article 3

L'association LaMIE a pour but de fédérer et de mettre en réseau tous les acteurs de l'environnement, de l'insertion socio-professionnel et culturels du département de la Charente autour d'actions communes en faveur de la protection de l'environnement.

Article 4

L'association LaMIE s'inscrit dans un projet de société qui prend en compte le développement durable dans la définition qui place la justice sociale et le combat contre la pauvreté comme des principes primordiaux.

Cela signifie que les volets humains, sociaux et économiques du développement durable représenté par la solidarité, l'équité, le partenariat et la coopération sont aussi fondamentaux que la protection de l'environnement.

Article 5

Les membres de l'association LaMIE s'engagent au respect de la démocratie et de la citoyenneté, garantes de la liberté qui fondent le vivre ensemble : défendre la laïcité comme refus de tout prosélytisme confessionnel ou politique.

Article 6

L'association LaMIE s'appuie sur une démarche d'éducation populaire qui a pour objectifs, la formation et l'émancipation de chacun tout au long de sa vie pour un mieux vivre ensemble.

Article 7

Toutes les actions de l'association LaMIE respectent la dignité humaine et la justice sociale ; elles garantissent l'équité face aux droits et aux devoirs de chacun. Les membres de l'association LaMIE reconnaissent l'autre comme une personne ayant des capacités à agir et à partager ses idées. Ils s'engagent à favoriser les principes de tolérance ainsi que le respect de chacun dans ses différences.

Article 8

L'Association LaMIE entend continuer à répondre aux besoins générés par une société en pleine mutation, à innover, à s'adapter et à faire preuve de créativité. La cohérence des actions à venir sera menée à bien grâce au respect des idées fondatrices. Deux des enjeux majeurs de l'Association sont le développement du bénévolat et des nouveaux métiers et la citoyenneté.

Datée du :/.../.....

Signatures :